

# Initiative populaire "Pour une eau potable propre et une alimentation saine" (Initiative sur l'eau potable)

## Position du groupe d'industrie Agrar, de scienceindustries

L'initiative sur l'eau potable subordonne à trois conditions les paiements directs et les subventions à l'agriculture :

- Ne pas utiliser de pesticides
- Ne pas recourir aux antibiotiques à titre prophylactique pour l'élevage de bétail
- Renoncer au fourrage importé.

**Cette initiative impose un carcan aux agriculteurs suisses. Elle est non seulement hostile au progrès et à l'innovation, mais annonce aussi la fin de la production alimentaire régionale en quantités suffisantes et à des prix abordables.**

### Attaque irresponsable contre l'agriculture suisse

Les produits phytosanitaires sont un élément clé pour garantir le respect de l'article 104a Cst sur la sécurité alimentaire. L'approvisionnement sûr de la population suisse en denrées alimentaires nationales ne serait plus possible sans protection phytosanitaire. Selon les calculs de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la chute des récoltes pourrait atteindre 40% en cas de renoncement aux produits phytosanitaires. Ces estimations valent aussi pour la Suisse. Il faudrait même s'attendre à cent pour cent de pertes dans certaines cultures comme la vigne, les fruits, les pommes de terre et les légumes. Mais les pesticides n'aident pas seulement à obtenir des rendements plus élevés. Ils assurent aussi la qualité des récoltes et réduisent les pertes survenant pendant le prétraitement, le transport et le stockage, pertes qui peuvent atteindre 40% supplémentaires. Sans produits phytosanitaires, les aliments se conserveraient moins facilement, avec pour conséquence un plus grand gaspillage de nourriture.

### Effet boomerang écologique

Le réchauffement climatique est incontestablement l'un des plus grands défis mondiaux. Réduire les émissions de CO<sub>2</sub> est un objectif très important dans la lutte contre le changement climatique. La conversion à l'agriculture biologique permet de réduire en partie les émissions de gaz à effet de serre. Elle s'accompagne toutefois d'une baisse de productivité. Si l'on rapporte les émissions de gaz à effet de serre à l'unité produite (p. ex. la tonne de blé), la production biologique apparaît généralement plus désavantageuse que l'agriculture conventionnelle en termes d'émissions de CO<sub>2</sub>. La protection phytosanitaire moderne a également un effet positif sur le sol. En assurant des rendements à l'hectare plus élevés, elle préserve le pays d'une utilisation encore plus importante de cette ressource rare. Les techniques modernes de semis direct, dans lesquelles le champ n'est pas labouré avant le semis afin de préserver la structure naturelle du sol, ne fonctionneraient pas sans herbicides. En matière d'efficacité énergétique également, l'agriculture conventionnelle reste inégalée.

### Danger pour le pôle de recherche suisse

La Suisse a une longue tradition dans la recherche et le développement de produits pharmaceutiques, de spécialités chimiques et de produits des sciences de la vie. Grâce à leurs découvertes et perfectionnements, les entreprises suisses contribuent à rendre la protection végétale toujours plus sûre et plus durable. Les incitations à renoncer aux pesticides sont un mauvais signal pour cette importante et prospère industrie axée sur la recherche. La recherche publique serait également affectée. En cas d'acceptation de l'initiative, la recherche destinée à renforcer l'efficacité de la lutte phytosanitaire en Suisse ne serait plus éligible à un financement.

### **Beaucoup moins d'innovations**

Les innovations favorables à une utilisation efficace et durable des produits phytosanitaires n'atteindraient plus la Suisse. Aujourd'hui déjà, les obstacles mis à l'autorisation et à la commercialisation des produits phytosanitaires sont considérables. Si l'initiative était acceptée, les entreprises actives sur le plan mondial s'abstiendraient à l'avenir de demander des autorisations pour de nouvelles substances actives sur le marché agricole suisse, comparativement restreint et voué à se contracter encore.

### **Dommages directs pour les agriculteurs bio et le marché bio**

L'initiative affecterait durement les cultivateurs biologiques et le marché national de l'agriculture bio. Car aujourd'hui déjà, plus de 40 pour cent des produits phytosanitaires vendus en Suisse sont autorisés pour l'agriculture bio. Ainsi donc les agriculteurs bio ne recevraient plus de paiements directs en voulant protéger leurs plantes contre les ravageurs.

### **Des produits régionaux moins nombreux et plus chers**

Sans une protection moderne des cultures, la production régionale diminuerait fortement et les prix des produits agricoles suisses augmenteraient. Il faudrait importer beaucoup plus de nourriture de l'étranger, ce qui aurait pour l'économie nationale et l'environnement tous les effets secondaires indésirables liés à des distances de transport plus longues.

**En conclusion, l'initiative sur l'eau potable est préjudiciable à l'industrie, aux agriculteurs et aux consommateurs. Elle cause des dommages économiques et contredit l'objectif constitutionnel de la sécurité alimentaire. Elle crée une réglementation inutile et enfreint les principes de durabilité.**

**scienceindustries** est l'association économique suisse du secteur Chimie, Pharma et Sciences de la vie. Elle compte plus de 250 sociétés membres actives en Suisse dans ces trois secteurs ainsi que dans d'autres branches scientifiques. Elle est un membre important d'economiesuisse, l'association faîtière de l'économie suisse.

Le **groupe d'industrie Agrar**, qui fait partie de scienceindustries, réunit des spécialistes du domaine de la protection des plantes travaillant pour les entreprises BASF, Bayer, Leu+Gygax, Omya, Stähler et Syngenta. Il œuvre pour des solutions innovantes et respectueuses de l'environnement dans le domaine de la protection phytosanitaire. La Suisse est un leader mondial de la recherche et du développement de produits phytosanitaires, y compris en matière de réduction des risques et d'utilisation durable.